



Annecy Element!



15/17

ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org
En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

Ref :074088001

- Test d'aisance aquatique
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente + autorisation parentale signée
- Fiche sanitaire complétée et signée



Annecy Element

Lac d'Annecy

Tu es jeune et tu as envie d'aventures et de passer un été au bord du Lac d'Annecy en Camping, alors ce séjour est fait pour toi. Ce séjour sera rythmé par des activités sportives comme 1 baptême en parapente, 1 séance de via ferrata, 1 séance de kayak sur le lac d'Annecy, 1 séance de canyoning et 1 randonnée avec bivouac seront au rendez-vous et des animations avec un cadre favorisant l'autonomie, ainsi les jeunes pourront être les acteurs de leur propre séjour et construire celui-ci avec l'équipe d'animation. Le but de ce séjour est de pouvoir les responsabiliser et permettre des temps d'échanges et de partage.

TRANSPORT

Des préacheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ jusqu'à Annecy

SITE



Au bord du lac d'Annecy le camping les Champs Fleuris idéalement situé pour sa proximité avec les activités extérieures, proche de la ville d'Annecy, de la plage et de toutes commodités. A 2 minutes à pied du camping un city stade et une zone de baignade sont accessibles et à disposition de tous.

Il s'agit d'un camping convivial et chaleureux ce qui permettra de passer un séjour des plus agréable. Un cadre idyllique avec sa vue imprenable sur le Lac ainsi que toutes les chaînes de Montagnes aux alentours.

► L'hébergement

L'hébergement se fait en camping et bivouac, dans des tentes non mixtes et à proximité de l'équipe d'encadrement.

► Le transport

Les déplacements se feront à pied et en minibus, possibilité à vélo.

ACTIVITES

Via ferrata : Venez découvrir la Via Ferrata une activité ludique qui permet d'appréhender le vide, nul besoin d'avoir de l'entraînement et de grandes connaissances dans le milieu montagnard pour pouvoir profiter des parcours équipés destinés à faciliter la progression et optimiser votre sécurité. Vous évoluerez ainsi à votre rythme, sur une activité intermédiaire entre randonnée et escalade, en empruntant ces circuits conçus pour vous faire vivre des sensations fortes et innovantes !

Activité encadrée par un moniteur breveté d'état

Bivouac et randonnée à Champlaitier en passant par le pas du Roc. Vous aurez l'occasion d'être immergé en pleine nature et de profiter de ses cascades dans les rocheuses. Randonnée d'une journée, avec un peu de chance vous allez pouvoir admirer les bouquetins.

Activité encadrée par un accompagnateur de moyenne montagne

Canyoning *: Descente des cascades d'eau vive avec du matériel spécifique, en bénéficiant de la compétence d'un guide diplômé d'Etat. Sauts, rappels, glissades vont rythmer le parcours. Accessible à tout public sachant nager.

Activité encadrée par un moniteur breveté d'état

***Obligatoire : Test d'aisance aquatique**

Kayak* : Pour rester dans l'élément de l'eau, vous aurez l'opportunité de faire du Kayak sur la base nautique de Sévrier au Lac d'Annecy.

Activité encadrée par un moniteur breveté d'état

***Obligatoire : Test d'aisance aquatique**

Baptême de parapente** : Pour finir ce séjour en beauté, découvrez les sensations uniques du vol accessible à tous, avec un moniteur Diplômé d'Etat qualifié biplace. En parapente, aucune sensation de chute verticale, on plane comme un oiseau. Il vous suffit de marcher quelques pas pour gonfler le parapente et ensuite, courir à peine une dizaine de mètres, pour ressentir et obtenir l'instant magique de l'envol. Avec votre moniteur diplômé d'Etat, vous évoluerez au-dessus du col de la Forclaz et du lac d'Annecy en parapente. Vous aurez l'occasion d'admirer les paysages de montagne, la Haute-Savoie en vue panoramique dans le ciel et de garder un souvenir de ce baptême inoubliable avec la vidéo de votre vol.

Activité encadrée par un moniteur breveté d'état

***Obligatoires : Certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente + autorisation parentale signée**



ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement :

1 adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 15 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur(trices) qui fait office d'assistance sanitaire.

► L'alimentation :

Les repas, préparés par les jeunes dans les campings, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► Déroulement de la journée :

Les activités, et l'organisation de la vie quotidienne sont réfléchies et anticipées par l'équipe. Durant le séjour, le rythme de vie est adapté aux envies et à l'état de fatigue de chacun, dans la mesure du possible.

► Le réveil :

Il est échelonné sur un temps défini afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun, mais il peut parfois être programmé tôt le matin si une activité ou sortie l'impose. L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt !

► Le coucher :

Un jeune a besoin d'au moins 8h de sommeil donc le coucher se fera vers 22h/22h30, selon l'état de fatigue des jeunes. De plus le rythme d'un séjour sportif et intense et les journées bien remplies alors la fatigue l'emporte souvent sur l'envie de faire durer la soirée...

► La toilette :

Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas toujours possible de brancher des appareils électriques, de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

► Le linge :

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.

► Rappel réglementaire :

La loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à votre sécurité ou à celle de vos camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles ...

RELATION PARENTS/JEUNES

Téléphone : le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL 74 qui reste en liaison régulière avec le directeur

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche :

Chaque jeune est responsable de son argent. **Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante**, 30 à 40 euros pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants.

► Santé :

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (**accompagnés obligatoirement d'une ordonnance !**). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin.



Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière, toutefois, il faut être capable de porter son sac, dormir sous tentes, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Lors de l'inscription, nous informer de tout problème important concernant la santé de votre enfant !

Pour retrouver toutes les informations relatives au COVID-19, vous pouvez consulter le Protocole Sanitaire relatif aux Accueils Collectifs de Mineurs sur notre site internet : <http://www.fol74.org/infos-pratiques>

► Objets de valeur :

Les objets de valeur tels que le téléphone portable, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...).

► Assurance :

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel (par exemple vol caractérisé). Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS INDISPENSABLES



- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée + photocopies
- Médicaments + ordonnance médicale (le cas échéant)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et le prénom de votre enfant ainsi que la somme contenue dans l'enveloppe.
- La fiche trousseau.
- Le test d'aisance aquatique.
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique du parapente + autorisation parentale signée.
- Tout autre document que vous jugerez utile de remettre à l'équipe de direction du séjour

FICHE TROUSSEAU



Nom et Prénom de l'enfant :

| Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues. | Conseillé | Dans la valise | Sur soi | Inventaire de l'animateur | |
|---|------------|----------------|---------|---------------------------|--------|
| | | | | ARRIVEE | DEPART |
| VALISE ou SAC DE VOYAGE | 1 | | | | |
| CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB | 1 | | | | |
| TEE –SHIRT, POLO | 6 | | | | |
| PULL ou SWEET chaud | 2 | | | | |
| COUPE VENT / IMPERMEABLE | 1 | | | | |
| SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT | 2 | | | | |
| PANTALON | 2 | | | | |
| ROBE ou JUPE | Facultatif | | | | |
| SLIPS, CULOTTES ou CALECONS | 6 | | | | |
| PAIRES DE CHAUSSETTES | 6 | | | | |
| PYJAMA (plus en cas d'énurésie) | 1 | | | | |
| MAILLOT DE BAIN | 1 | | | | |
| SERVIETTE DE PLAGE | 1 | | | | |
| PETIT SAC A DOS pour la balade | 1 | | | | |
| NU-PIEDS | 1 | | | | |
| BASKETS ou CHAUSSURES DE MARCHÉ | 1 | | | | |
| SERVIETTE DE TOILETTE | 1 | | | | |
| TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier | | | | | |
| AUTRES | | | | | |

- Pensez aux serviettes microfibrés : gain de place et séchage rapide !
- Amenez des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas (pas de vêtements neufs, de marque ou de valeur).
- Conditionnez les vêtements dans des sacs plastiques dans la valise, imparable pour les protéger de l'humidité!
- Conditionnez les liquides (gel douche, shampoing...) dans des flacons à bouchon, dans un sac à congélation pour éviter les fuites...

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître-nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....
.....

Titulaire du diplôme :

.....
.....

Date de délivrance du diplôme :

.....

Certifie que l'enfant

.....
.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....
signature :

Cachet et

Séjour : Annecy Elements

15/17 ans

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LA FAMILLE

Je soussigné(e) M. ou Mme

Responsable de l'enfant

L'autorise à participer à l'activité parapente durant le séjour.

Fait à le.....

Signature